

## Une commission Mer et Littoral renouvelée et renforcée

- Des modalités de sélection et d'évaluation qui seront co-construites au démarrage du programme, partagées entre élus, acteurs associatifs et représentants de l'économie des produits de la mer
- Une Commission Mer et Littoral à l'image de la stratégie du territoire: composée des acteurs clés de l'économie des produits de la mer (de l'aval à l'amont), d'autres acteurs de l'économie bleue, des collectivités et structures de bassins versants, d'associations de l'environnement, de structures locales de l'emploi, et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Un rôle élargi aux enjeux de l'économie bleue avec un système de saisine et d'auto-saisine possible

## Une ingénierie mobilisée pour la réussite du programme

- 1,5 ETP dédié spécifiquement à l'animation/gestion du programme, mutualisés entre les deux Pays
- Un travail en coordination étroite avec les membres de la Commission Mer et Littoral
- Une ingénierie territoriale mobilisée pour relayer auprès des porteurs de projets les fondamentaux du programme DLAL FEAMPA et la stratégie élaborée par les acteurs locaux :

Équipe des Pays	Directeur et chargés de mission des deux structures en charge des contrats territoriaux et autres programmes européens
Équipe des EPCI	Collaboration renforcée avec les Communautés de Communes pour travailler sur le développement économique, le tourisme, la qualité de l'eau, les déchets
Partenaires locaux	Mobilisation des acteurs clés du territoire, en lien avec les préoccupations des professionnels des filières, ayant contribué à élaborer la stratégie : les structures professionnelles (CRC Bretagne Sud et CDPMEM 56) et autres acteurs de l'économie bleue

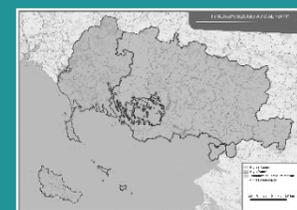
## Un plan de communication dédié

- Élément essentiel à la réussite du programme :
  - Faire connaître le programme et l'intervention de l'Union européenne sur le territoire
  - Mobiliser les acteurs locaux autour de ce projet de territoire
  - Rendre visible les opérations mises en œuvre
  - Capitaliser et diffuser les expériences et savoir-faire acquis
- Plusieurs publics ciblés
  - Cœur de cible** : les porteurs de projets, pour faire connaître les possibilités financières
  - Cible élargie** : la population, les partenaires institutionnels, les acteurs socio-économiques
  - Cible spécifique** : les professionnels des filières du territoire, pour qu'ils soient acteurs du programme
- Les actions envisagées

Une plaquette dédiée, un espace internet spécifique, des points presse réguliers, des appels à projets spécifiques à l'animation de certaines fiches-actions, des fiche-expériences ou vidéos ciblés sur des projets exemplaires, des événements ouverts au grand public.



# CANDIDATURE 2021-2027 DLAL FEAMPA PAYS D'AURAY-PAYS DE VANNES



## Le territoire Pays d'Auray- Pays de Vannes

49 communes littorales

6 EPCI

325 515 habitants

2190 km<sup>2</sup>

600 km de littoral

4153 emplois de l'économie bleue (6% de l'emploi breton)

2 piliers : nautisme et produits de la mer

L'économie des produits de la mer, sentinelles de la qualité de l'environnement et au cœur de l'identité maritime du territoire

## Des ressources maritimes exceptionnelles

- Un capital naturel littoral et marin exceptionnel : diversité des milieux, de la faune et la flore, des bassins d'exception (Baie de Quiberon, Golfe du Morbihan, Baie de Vilaine), potentiel des énergies marines renouvelables...
- Un vivier d'acteurs et d'initiatives innovantes en faveur de la mer et du littoral sur le territoire, un terreau propice à l'expérimentation
- Des produits de la mer locaux de qualité et variés, des filières de production engagées dans des projets de développement durable

## ... mais vulnérables face aux pressions anthropiques et naturelles

- Une pression foncière importante et des conflits d'usages dus au développement de l'urbanisation littorale ;
- Des crises sanitaires et économiques récurrentes avec une forte dépendance au gazoil et au plastique des filières ;
- Les effets du changement climatique, un risque élevé sur le territoire
- Des métiers des produits de la mer aux conditions encore difficiles et encore peu féminisés mais avec un potentiel de recrutement
- Une faible valorisation des produits et des savoir-faire liés à ces activités

## « Relever les défis de demain pour un littoral préservé et une économie des produits de la mer durable »

- Des hommes et des femmes valorisés et solidaires** : un territoire riche de métiers, de savoirs, de savoir-faire et de coopérations
- Un environnement global de qualité** : des ressources et des milieux aussi riches que fragiles à préserver sur l'ensemble du territoire maritime et littoral
- Des produits de la mer durables** : des filières engagées sur le territoire et en phase avec les enjeux de biodiversité et de climat

## Un programme en faveur de l'innovation, des transitions écologiques et de la coopération entre secteurs de l'économie bleue

- L'innovation et les transitions écologiques au cœur de la stratégie et de la gouvernance
- Des partenariats avec des structures scientifiques et techniques (Agrocampus Ouest, ENVS...), des entreprises innovantes
- Des temps d'échange informels, les « Cafés FEAMPA » pour encourager la collaboration entre acteurs du territoire et susciter de nouvelles idées
- Les « rencontres de l'économie bleue », un temps fort pour partager les réflexions au-delà des acteurs de l'économie des produits de la mer

# Relever les défis de demain pour un littoral préservé et une économie des produits de la mer durable

## TROIS FICHES ACTIONS + DEUX OUTILS AU SERVICE DE LA STRATEGIE : L'ANIMATION ET LA COOPERATION



### Animation et gestion du programme

### Coopération

#### FICHE ACTION 1

#### Développer l'identité maritime du territoire et favoriser l'attractivité de l'économie des produits de la mer

##### Objectifs opérationnels

- Améliorer la qualité de vie au travail et l'accessibilité des métiers des produits de la mer Mieux structurer les filières localement
- Créer des vocations et transmettre les savoir-faire

##### Types de projets éligibles

- Développement d'outils/innovations permettant la réduction de la pénibilité au travail ;
- Actions de sensibilisation autour de la qualité de vie au travail ;
- Structuration de services aux professionnels de la pêche et l'aquaculture impliquant des personnes en insertion ;
- Actions de sensibilisation et d'accompagnement sur l'entrepreneuriat féminin ;
- Expérimentations autour des nouvelles formes d'emplois au sein des filières produits de la mer ou entre plusieurs secteurs ;
- Aide au démarrage de projets coopératifs autour de l'accès à la propriété d'unités de pêche ou de chantiers conchylicoles ;
- Projet d'observatoire économique ou de recherche sur le poids socio-économique des filières des produits de la mer ;
- Création d'outils de communication sur les métiers de la mer et leur diversité en complément de ce qui existe déjà ;
- Projets permettant d'aller à la rencontre des métiers des produits de la mer, de l'environnement marin et des imaginaires (MOOC, visites virtuelles, serious game...)
- Dispositifs de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Dispositifs d'accompagnement à l'installation
- Dispositifs d'accompagnement à la transmission

#### FICHE ACTION 2

#### Renforcer l'acquisition de connaissances de l'environnement marin et côtier et l'interconnaissance des usagers du littoral

##### Objectifs opérationnels

- Améliorer l'interconnaissance et la cohabitation des usagers sur le littoral et en mer
- Préserver la qualité de l'eau, les milieux et les ressources halieutiques
- Anticiper et s'adapter aux risques naturels et aux conséquences du changement climatique

##### Types de projets éligibles

- Projets visant à améliorer le système de surveillance de la qualité de l'eau et du suivi sanitaire
- Développement de réseaux de sentinelles de la mer sur le territoire
- Opérations de réduction et prévention de la contamination des milieux
- Etudes et outils permettant l'amélioration et partage des connaissances sur les espèces et les milieux de production, leur fonctionnement et leurs évolutions
- Amélioration des engins et pratiques pour protéger les écosystèmes globaux
- Investissements spécifiques pour l'amélioration des habitats aquatiques et la restauration de stock halieutique
- Acquisition de connaissances spécifiquement sur les effets du changement climatique
- Etudes et travaux visant l'adaptation des établissements et outils de production (chantiers, engins de pêche...) aux risques littoraux
- Expérimentation de nouvelles productions et de nouvelles techniques, mais aussi de modalités de gestion et de réglementation innovantes
- Actions de sensibilisation des élus et des professionnels sur les impacts des effets du changement climatique sur les activités primaires maritimes pour une aide à la décision
- Acquisition de connaissances et sensibilisation sur l'occupation de l'espace
- Actions de sensibilisation visant à améliorer la cohabitation des usages en mer et sur le littoral
- Actions de sensibilisation des élus aux enjeux des filières des produits de la mer
- Dispositifs rapprochant les différentes activités de l'économie bleue entre elles
- Projets permettant la valorisation des pratiques durables des professionnels

#### FICHE ACTION 3

#### Accompagner les transitions écologiques et alimentaires des filières des produits de la mer et des territoires littoraux

##### Objectifs opérationnels

- Relocaliser l'économie alimentaire du territoire
- Valoriser l'ensemble des ressources marines et encourager des pratiques en faveur de la biodiversité et le climat

##### Types de projets éligibles

- Démarches collectives, accompagnement des professionnels, élus, artisans-commerçants, et des consommateurs en faveur d'une structuration locale des filières (restauration collective, points de vente directe...)
- Appui aux professionnels pour l'amélioration de la logistique collective de commercialisation des produits en circuits courts
- Projet de coopérations entre filière longue et vente directe
- Opérations de promotion de la consommation locale des produits insulaires et littoraux du territoire.
- Projets de labellisations territoriales
- Projets visant la valorisation de l'ensemble de la matière prélevée disponible sur le territoire
- Mise en place des outils de collectes et gestion des déchets maritimes adaptés à l'échelle du territoire et des activités pêche, aquaculture, transformation et commercialisation
- Projets favorisant l'éco-conception ou le réemploi pour des filières qui tendent vers le zéro déchets
- Fourniture de conseils, d'expertises, de formations pour l'accompagnement au changement
- Expérimentations visant la transition énergétique de l'économie des produits de la mer : systèmes de production alimentés par les énergies renouvelables, modes de transport maritime propre des produits de la mer du territoire...
- Partage d'espaces et mutualisation d'outils/machines de la production à la commercialisation des produits de la mer